



QUELLE INSERTION DANS LE MONDE PROFESSIONNEL 6 MOIS APRÈS AVOIR FRÉQUENTÉ L'OPTI ?

RAPPORT INTERMÉDIAIRE

Karin Bachmann Hunziker

126 / Octobre 2006



SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
Objectifs de recherche, instrument et population	5
Traitement des données	6
PREMIERS RÉSULTATS	7
Situation des jeunes à l'issue de l'OPTI et évolution	7
Intégrer la formation professionnelle : quelle satisfaction et quelles difficultés ?	9
Evaluation rétrospective de l'OPTI	12
CONCLUSION	15
BIBLIOGRAPHIE	17

*Dans le cadre des missions de l'URSP,
ses travaux sont publiés sous l'égide
du Département de la Formation et de la Jeunesse.
Les publications expriment l'avis de leurs auteurs
et n'engagent pas les institutions dont ils dépendent.*

INTRODUCTION

Les difficultés éprouvées, au terme de la scolarité obligatoire, par un nombre croissant de jeunes lors de leur transition vers la formation post-obligatoire, puis vers le monde professionnel, ont attiré l'attention des milieux de la politique et de ceux de la recherche. C'est ainsi que différentes mesures d'aide — des solutions dites « transitoires » — ont vu le jour sous la forme d'une année passerelle, d'une 10^e année, de la mise sur pied d'une structure de préapprentissage, etc. Sur le plan de la recherche, différents projets, achevés ou encore en cours, ont été élaborés pour apporter un éclairage sur la manière dont les jeunes opèrent leur passage de l'école obligatoire au monde professionnel. On retiendra en particulier de la recherche nationale TREE (transition école-emploi) que la proportion de jeunes accédant de manière indirecte à la formation post-obligatoire après avoir effectué une année de transition représente environ un cinquième de la cohorte. A l'issue de cette année, la majorité des jeunes concernés rejoignent la formation post-obligatoire, que ce soit sous la forme d'une formation professionnelle ou d'une formation générale; toutefois, il faut relever que près d'un tiers d'entre eux n'y parviennent pas (Amos *et al.*, 2003; Meyer, 2004).

Au vu du nombre non négligeable de jeunes bénéficiant de mesures transitoires, il paraît nécessaire d'apporter un éclairage sur la manière dont ceux-ci vivent leur année de transition et parviennent à rejoindre la formation post-obligatoire au terme de celle-ci. C'est ce que nous avons fait en nous focalisant sur les jeunes en situation de transition à l'Office de perfectionnement scolaire, de transition et d'insertion professionnelle (OPTI). Dans un premier temps (mandat 34), il s'agissait d'apporter une meilleure compréhension de qui sont ces jeunes et ce, tant du point de vue de leur profil que de celui de leurs projets et attentes (Bachmann Hunziker, à paraître; Perriard, 2005). Dans un deuxième temps (mandat 40), nous avons porté notre attention sur le type d'insertion qu'ils réalisent au terme de l'OPTI dans la formation post-obligatoire.

OBJECTIFS DE RECHERCHE, INSTRUMENT ET POPULATION

La présente recherche se propose de documenter la finalité même des mesures d'insertion, c'est-à-dire la manière dont les jeunes qui ont fréquenté l'OPTI durant une année s'insèrent dans le monde professionnel. Un suivi longitudinal sur deux ans permettra de compléter les données déjà recueillies sur l'échantillon constitué pour la recherche n° 34 et d'évaluer l'efficacité des mesures de transition. En outre, cette recherche vise à répondre à 5 objectifs :

- Caractériser le type d'insertion professionnelle que les jeunes réalisent au terme de leur année à l'OPTI et évaluer le degré d'adéquation de celle-ci avec leurs attentes et leurs intérêts.

- Préciser les principaux types de difficultés rencontrées par les jeunes dans le monde professionnel.
- Evaluer le degré de stabilité des solutions d'insertion professionnelle qui font suite aux mesures transitoires.
- Evaluer l'impact de l'année passée à l'OPTI sur le choix et l'insertion professionnels des jeunes.
- Déterminer ce qui, du point de vue des jeunes, aurait manqué à l'OPTI pour répondre à sa mission fondamentale d'insertion professionnelle.

Une première prise de contact téléphonique a eu lieu durant le printemps 2006 (avril à juillet); au total 317 jeunes appartenant à l'échantillon du mandat 34 ont pu être contactés. Ils étaient interrogés sur leur situation à la sortie de l'OPTI et au moment du téléphone, le degré de satisfaction éprouvé par rapport à cette situation, les difficultés vécues dans leur situation mais aussi les facilités et, pour terminer, leur évaluation rétrospective de l'OPTI. Lorsque les jeunes n'étaient pas atteignables, ces questions étaient posées à un membre de leur entourage.

TRAITEMENT DES DONNÉES

Les réponses des jeunes ont fait l'objet d'une saisie informatique. Nous avons procédé à des analyses quantitatives (calcul des fréquences) ou des analyses qualitatives (analyse de contenu et catégorisation). Lorsque nous avons procédé à des comparaisons de fréquences, nous avons utilisé le test statistique du Chi Carré (X^2).

PREMIERS RÉSULTATS

Les résultats présentés dans ce rapport intermédiaires permettent de donner un premier aperçu de la manière dont les jeunes s'insèrent, au terme d'une année de transition, dans la formation post-obligatoire. Dans un premier temps, nous analyserons la situation de ces jeunes après les vacances d'été qui ont suivi l'année scolaire à l'OPTI (soit août-septembre 2005), puis six mois plus tard (soit le printemps 2006). Dans un deuxième temps, nous nous focaliserons sur le degré de satisfaction qu'ils expriment par rapport à leur situation et sur les difficultés qu'ils rencontrent. Enfin, nous nous intéresserons à l'évaluation qu'ils font rétrospectivement de l'OPTI. Chacun de ces éléments sera examiné en relation avec les objectifs du mandat.

SITUATION DES JEUNES À L'ISSUE DE L'OPTI ET ÉVOLUTION

Dans le but de caractériser le type d'insertion professionnelle que les jeunes réalisent au terme de leur année à l'OPTI, nous leur avons demandé quelle était leur situation en août ou septembre 2005. L'examen des données du tableau 1 montre que près de trois quarts des jeunes ont entrepris une formation post-obligatoire (72,6%), que ce soit sous la forme d'un apprentissage « dual » (56,2%), d'un apprentissage « en école à plein temps » (11%), du gymnase (2,8%) ou d'une formation en école privée (par exemple secrétariat) (2,5%). Environ un sixième des jeunes (16,4%) se trouvent encore en situation transitoire en effectuant des stages (6%) ou un préapprentissage (3,8%), en fréquentant des structures transitoires (Semo, Bio, OPTI) (4,7%), en suivant des cours préparatoires en école privée (0,9%) ou en étant au pair (0,9%). Près de 7% des jeunes interrogés n'exerçaient aucune activité à ce moment-là, environ 3% occupaient un emploi alors qu'un nombre négligeable de jeunes vivaient « autre chose » (par exemple une hospitalisation).

Il s'agissait ensuite d'évaluer le degré de stabilité des solutions d'insertion professionnelle faisant suite aux mesures transitoires. Pour apporter un premier élément de réponse sur ce point, nous avons demandé aux jeunes s'il y avait eu des changements dans leur situation par rapport à la rentrée du mois d'août. Globalement, nous constatons qu'il n'y a pas de changement de situation après 6 mois pour quatre cinquièmes des jeunes (80,4%). En revanche, un jeune sur cinq voit sa situation se modifier. Les données figurant dans le tableau 2 indiquent que ces changements affectent particulièrement les jeunes en situation transitoire; en effet, nous observons des changements pour 33 (préapprentissage et au pair) à 78% (stages) des jeunes selon leur situation, soit plus de la moitié d'entre eux globalement, exception faite des 4 jeunes en école privée ou à l'OPTI qui vivent une situation plus stable. Les jeunes en formation ne sont que 5,7% à être dans ce cas. Cette différence atteint la signification statistique ($X^2(1)107,5, p<.05$). Ce constat correspond à ce à quoi l'on peut logiquement s'attendre dans la mesure où les solutions de transition autres que l'OPTI durent généralement moins d'une année.

Tableau 1 : Types d'insertion professionnelle au terme de l'OPTI et proportion de jeunes concernés

Situation à la rentrée scolaire 05-06		
Apprentissage dual	178 (56,2%)	} En formation 230 (72,6%)
Apprentissage en école	35 (11%)	
Gymnase	9 (2,8%)	
Formation privée	8 (2,5%)	
Stages	19 (6%)	} En transition 52 (16,4%)
Semo, Bio ³	14 (4,4%)	
Préapprentissage	12 (3,8%)	
OPTI	1 (0,3%)	
Ecole privée (cours préparatoires)	3 (0,9%)	
Au pair	3 (0,9%)	
Emploi	10 (3,2%)	} Autres situations 35 (11%)
Aucune activité	22 (6,9%)	
Autres	3 (0,9%)	
<i>Total</i>	<i>317 (100%)</i>	

Dans la dernière colonne du tableau 2 sont indiqués des exemples de changements intervenus dans la situation des jeunes. Pour les onze jeunes en apprentissage dual et en école, ce changement prend la forme d'un arrêt de la formation avec rupture du contrat d'apprentissage; parmi eux, trois avaient déjà signé un autre contrat d'apprentissage pour la rentrée d'août 2006 alors que les huit autres étaient encore en recherche de place. Nous avons vu plus haut que les jeunes en situation de transition étaient plus fréquemment confrontés à des changements de situations; nous remarquons que ces derniers prennent souvent la forme d'un passage d'une structure transitoire à l'autre ou d'une solution à l'autre, ce qui souligne le manque de stabilité d'une telle situation. Enfin, nous observons que la majorité des jeunes sans activité au début de l'année scolaire (août 2005) ont trouvé par la suite une occupation, soit en effectuant des stages ou en occupant un emploi, soit en étant inscrit au Semo. Au moment de la prise de contact, cinq d'entre eux avaient décroché une place d'apprentissage pour la rentrée scolaire 2006.

³ Le Semo (semestre de motivation) et le Bio (bilan-information-observation) sont des mesures proposées dans le cadre des mesures prévues par la Loi sur l'assurance chômage (LACI). Le Semo permet aux jeunes de s'orienter professionnellement, de se perfectionner, d'augmenter la confiance en soi et de s'insérer dans un réseau professionnel et social. Le but du Bio est d'offrir aux jeunes chômeurs une aide pour trouver une solution d'insertion adaptée.

Tableau 2 : Evolution de la situation après 6 mois

	Même situation N (% par ligne)	Changement N (% par ligne)	Exemples de types de changements
En formation			
Apprentissage dual	169 (94,9%)	9 (5,1%)	Rupture du contrat
Apprentissage en école	33 (94,3%)	2 (5,7%)	Echec aux examens
Gymnase	9 (100%)	-	
Formation privée	6 (75%)	2 (25%)	Fin de la formation et inscription au chômage
En transition			
Stages	4 (21,1%)	15 (78,9%)	Enchaînements de stages, passage par une structure de transition (Semo, etc.)
Semo, Bio	6 (42,9%)	8 (57,1%)	Passage d'une structure transitoire à l'autre; stages; emplois
Préapprentissage	8 (66,7%)	4 (33,3%)	Arrêt du préapprentissage
OPTI	1 (100%)	-	
Ecole privée	3 (100%)	-	
Au pair	2 (66,7%)	1 (33,3%)	
Autres			
Emploi	6 (60%)	4 (40%)	Passage d'une situation de jobs temporaires à un emploi durable
Aucune activité	6 (27,3%)	16 (72,7%)	Stages; emploi; passage par le Semo
<i>Total</i>	<i>251 (80,4%)</i>	<i>61 (19,6%)</i>	

INTÉGRER LA FORMATION PROFESSIONNELLE : QUELLE SATISFACTION ET QUELLES DIFFICULTÉS ?

Pour apporter un premier élément de réponse à la question de l'évaluation du degré d'adéquation entre le type d'insertion réalisée par les jeunes et leurs attentes et intérêts, nous leur avons demandé d'exprimer leur degré de satisfaction et de préciser ce qu'ils trouvaient satisfaisant ou insatisfaisant dans leur situation. Dans l'ensemble, les jeunes semblent satisfaits de leur situation; en effet, ils sont 66,3% (N=199) à se dire très satisfaits et 20,7% se trouvent plutôt satisfaits (N=62). L'insatisfaction, à des degrés divers, ne concerne donc qu'un jeune sur huit (N=39, 13%). On remarquera que le degré de satisfaction exprimé par les jeunes en formation est supérieur à celui des jeunes dans des situations autres ($X^2(1)29.5, p<.05$) : en effet, 92,9% des jeunes en formation se disent plutôt satisfaits ou très satisfaits de leur situation, alors qu'ils ne sont que 65,2% chez les jeunes en situation autre.

Quels sont, *grosso modo*, les motifs de satisfaction les plus fréquemment exprimés par les apprentis ? La majorité d'entre eux (52,9%) expriment un sentiment de satisfaction qui touche la globalité de leur situation. En effet, tout est satisfaisant ou alors rien de particulier ne justifie cette satisfaction. Les autres motifs de satisfaction les plus fréquents tournent autour du métier et de l'ambiance de travail. Notons que le fait d'être en formation, même dans un domaine non choisi, est en soi source de satisfaction.

Tableau 3 : Principaux motifs de satisfaction et fréquences

Motifs de satisfaction	Illustration	N°
Tout ou rien de spécifique	« tout est parfait » « tout se passe bien »	108 (52,9%)
Le métier	« j'aime les dents, le travail en bouche » « la diversité des tâches car je change plusieurs fois de service au cours de ma formation »	36 (17,6%)
L'ambiance	« les bons contacts avec mes collègues, ça se passe bien »	21 (10,3%)
Avoir une formation	« je suis déjà content d'avoir ce que j'ai » « c'est bien mais c'est pas le métier dont je rêvais, je voulais être employé de commerce »	11 (5,4%)
L'encadrement	« on m'aide et on m'explique bien »	8 (3,9%)
Bonne formation	« c'est une très bonne formation, avec la théorie et la pratique et des stages; ça me convient bien. C'est important de pouvoir mettre en pratique ce qu'on apprend en théorie »	8 (3,9%)
Avoir la formation recherchée	« c'est le métier que je cherchais »	6 (2,9%)
Les cours	« les cours sont biens, surtout les cours interentreprises »	6 (2,9%)

Un autre objectif de la recherche était de préciser les principaux types de difficultés rencontrées par les jeunes dans le monde professionnel. Nous nous sommes focalisée sur les jeunes entrés en apprentissage en évaluant tout d'abord dans quelle mesure ils étaient confrontés à des difficultés comparativement aux jeunes dans les autres situations. Puis nous avons établi une typologie des difficultés rencontrées par ces jeunes et avons calculé leur fréquence. Les résultats relatifs à ces points sont présentés dans les tableaux 4 et 5.

Les jeunes en apprentissage sont plus nombreux que les autres à être confrontés à des difficultés ($X^2(1)11, p < .05$); en effet, cette situation concerne la moitié d'entre eux, alors que les autres ne sont qu'environ un tiers dans ce cas (tableau 4). Ces difficultés concernent essentiellement la sphère scolaire : trois quarts des jeunes mentionnent des diffi-

² Les réponses des jeunes peuvent être rattachées à plusieurs catégories.

Tableau 4 : proportion de jeunes confrontés à des difficultés dans leur situation

Difficultés			
	Présentes N(% par ligne)	Absentes N(% par ligne)	Total N(% par ligne)
Jeunes en apprentissage	107 (50,2%)	106 (49,8%)	213 (100%)
Jeunes avec situation autre	31 (30,4%)	71 (69,6%)	102 (100%)

Tableau 5 : Typologie des difficultés rencontrées par les jeunes en apprentissage et fréquences

Types de difficultés	Illustration	N (%) ³
Cours	« c'est dur aux cours, surtout les langues où il faut s'accrocher et bosser dur » « j'ai des difficultés dans les cours théoriques; je dois bosser dur et malgré cela je sais pas si je vais réussir mon année »	80 (74,8%)
Pratique	« ce qui est difficile, c'est les soins au lit du malade, je me sens un peu bloquée » « c'est faire attention à la rotation des marchandises selon leur date de péremption »	9 (8,4%)
Horaire et rythme de travail	« ce qui est difficile, ce sont les horaires, surtout de travailler le samedi » « c'était dur de se mettre dans le bain et d'adopter le rythme de travail qui est différent de celui de l'école »	8 (7,5%)
Fatigue	« la fatigue des trajets » « je me sentais très fatigué au début de l'apprentissage »	4 (3,7%)
Caractéristiques personnelles	« je vois que je manque de confiance en moi pour faire les choses » « ma timidité »	4 (3,7%)
Relations et ambiance de travail	« l'ambiance est un peu tendue et c'est parfois difficile avec certains clients » « c'est difficile dans les relations avec les collègues »	4 (3,7%)
Charge physique	« c'était pénible physiquement au début mais ça va mieux » « parfois c'est assez dur physiquement »	3 (2,8%)

cultés se rapportant à la difficulté des cours, de certaines matières, etc. (tableau 5). Ce sont ainsi, au total, près d'un tiers des apprentis qui éprouvent ce type de difficultés (37,6%). Les autres catégories de difficultés sont moins fréquentes; toutefois, on constate que le passage d'un système scolaire à un système de formation professionnel-

³ Les réponses des jeunes peuvent être rattachées à plusieurs catégories.

le a des incidences sur l'engagement physique de certains jeunes, comme en témoigne la présence de difficultés liées à la fatigue, aux charges entraînées par l'exercice du métier ou à l'adaptation à des horaires et rythmes de travail plus soutenus.

EVALUATION RÉTROSPECTIVE DE L'OPTI

Un des objectifs de la recherche était de déterminer ce qui, du point de vue des jeunes, aurait manqué à l'OPTI pour répondre à sa mission fondamentale d'insertion professionnelle. Pour apporter un premier éclairage sur ce point, nous avons demandé aux jeunes si l'OPTI les avait aidés ou pas par rapport à leur situation actuelle. Nous avons tout d'abord comptabilisé le nombre de jeunes ayant répondu oui ou non, puis nous avons examiné plus finement en quoi l'OPTI avait constitué ou non une aide. L'évaluation des jeunes est globalement positive puisqu'ils sont 60,4% (N=186) à répondre « oui » à cette question et 15,2% (N=47) à répondre « oui et non ». Un quart seulement des jeunes ne répondent que par la négative (N=75, 24,4%).

Pour avoir une meilleure compréhension de pourquoi l'OPTI avait représenté un aide, nous avons analysé plus finement les réponses des jeunes et les avons regroupées en fonction de thématiques communes. Au total, six thématiques ont pu ainsi être mises en évidence; elles sont présentées dans le tableau 6 (ci-contre) avec des illustrations tirées du corpus. Une des thématiques se situe sur un plan scolaire et montre que le fait d'avoir pu suivre à l'OPTI des cours généraux (math, français, etc.) et des cours professionnels est une aide puisque c'est le maintien ou l'augmentation des connaissances acquises durant la scolarité obligatoire qui est favorisé. Deux thématiques sont en lien avec le développement du soi, et ce tant sur un plan personnel (maturité, confiance en soi, etc.) que sur un plan professionnel avec la possibilité de s'orienter selon ses intérêts. Le fait d'être encadré dans ses démarches de recherche de stage et de place de formation est également une thématique bien présente dans les réponses des jeunes, tout comme le fait d'être occupé plutôt que de rien faire. Enfin, pour quelques jeunes, l'OPTI les a aidés dans la mesure où elle offrait une année supplémentaire pour effectuer la transition vers la formation post-obligatoire.

Nous avons procédé de la même manière pour comprendre pourquoi certains jeunes considèrent que l'OPTI ne les avait pas aidés. Nous avons pu regrouper les réponses négatives selon 3 thématiques présentées dans le tableau 7 (p. 14) avec des illustrations tirées du corpus. L'examen de ces thématiques montre que le reproche le plus fréquemment adressé par les jeunes à l'OPTI concerne les cours qui sont jugés comme inadaptés, peu pertinents, trop scolaires, etc. On y relève encore que le niveau est trop bas ou le rythme trop lent. Par ailleurs, certains jeunes remarquent qu'ils n'ont pas progressé sur un plan scolaire : leur niveau de connaissances est au mieux resté le même qu'au terme de la scolarité obligatoire, alors que, parfois, c'est une baisse de ce niveau qui est constatée. Pour certains jeunes, moins nombreux, ce qui a manqué à l'OPTI se situe au

Tableau 6 : Thématiques liées à l'évaluation positive de l'OPTI et illustrations

Thématiques	Illustrations
Maintenir les acquis scolaires ou progresser	<p>« oui pour une remise à niveau »</p> <p>« oui pour la révision des cours et des connaissances »</p> <p>« oui, tout à fait. Au début je pensais que l'OPTI ne servirait à rien, puis j'ai vu que j'avais beaucoup appris. Ça a servi à quelque chose car ça revient dans l'apprentissage »</p>
Trouver sa voie sur un plan professionnel	<p>« oui, à voir ce que je voulais faire; avant, je croyais que je voulais travailler dans un hôtel mais je me suis rendu compte que c'est pas du tout ça »</p> <p>« oui, j'ai pu choisir et réfléchir à mon avenir »</p>
Travailler sur soi, développer sa confiance en soi et acquérir de la maturité	<p>« oui mais pas sur le plan scolaire. Les profs aidaient à travailler sur soi, sur sa personnalité, la confiance et surtout dans le choix d'une profession »</p> <p>« beaucoup, à mûrir et à mieux m'exprimer par oral ou par écrit »</p> <p>« oui, j'ai beaucoup appris sur moi-même, c'était une année géniale »</p>
Etre stimulé, encouragé, aidé et encadré dans ses démarches de recherche de place de formation	<p>« oui parce que j'étais un jeune qui avait besoin d'être motivé à chercher une place d'apprentissage »</p> <p>« oui, pour trouver une place d'apprentissage »</p> <p>« beaucoup, super ! J'ai apprécié d'être poussé pour les stages et la recherche d'une place »</p> <p>« oui, cela m'a permis d'apprendre à faire des lettres de motivation, à parfaire mon CV et à simuler des entretiens »</p>
Etre occupé au lieu de ne rien faire	<p>« oui, ça m'a permis de maintenir mes connaissances et de ne pas me laisser aller pendant une année »</p> <p>« ça m'a aidé à rester dans le rythme des études »</p> <p>« oui, ça m'a permis de ne pas rester chez moi ou dans la rue à rien faire »</p>
Avoir une année supplémentaire pour trouver une place de formation	<p>« oui, c'était une année de plus pour chercher une place, c'est utile »</p>

niveau de l'encadrement : ils racontent par exemple avoir dû effectuer des démarches en vue d'une place de stage ou d'apprentissage sans aucune aide de la part des conseillers en orientation et des enseignants. Enfin, pour quelques jeunes, l'année à l'OPTI se résume à une année d'attente qui n'a rien apporté sinon de l'ennui, qui n'a servi à rien et qui n'a aucun lien avec la solution d'insertion adoptée ensuite.

Tableau 7 : Thématiques liées à l'évaluation négative de l'OPTI et illustrations

Thématiques	Illustrations
Qualité et pertinence des cours et progression sur le plan scolaire	<p>« pas du tout au niveau des cours mais un peu du point de vue de la maturité personnelle »</p> <p>« pas du tout, c'était un niveau basique; j'ai pas progressé mais j'ai plutôt fait du surplace »</p> <p>« ça m'a permis de mûrir mais il y avait trop de laisser-aller au niveau des devoirs et des cours; ils n'étaient pas assez stricts et ça m'a pas permis de combler mes lacunes »</p>
Manque de soutien et d'encadrement	<p>« honnêtement non, ça manquait d'encadrement, c'était chacun pour soi »</p> <p>« pas du tout, j'ai l'impression d'avoir été plus désorientée qu'orientée professionnellement »</p> <p>« pas du tout, c'était démotivant, les profs n'avaient pas d'autorité »</p>
Sentiment d'inutilité et de perte de temps	<p>« aucunement. Une année de perdue qui n'a vraiment servi à rien et qui ne m'a rien appris »</p> <p>« non je pense pas car l'OPTI n'est pas fait pour les élèves de VSG, le niveau est trop bas, je m'ennuyais »</p> <p>« pas vraiment, c'est juste une année de raccordement en attendant de trouver une place; on a vu les mêmes choses qu'en 9^e »</p>

CONCLUSION

Les résultats présentés dans ce rapport intermédiaire avaient pour objectif d'apporter un premier éclairage sur la manière dont les jeunes parviennent à s'insérer dans le monde professionnel au terme d'une année de transition à l'OPTI. Nos résultats montrent que :

- la majorité des jeunes concernés sont entrés en formation; en effet, environ 73% d'entre eux sont dans ce cas alors que 16% ont adopté des solutions transitoires et 11% sont dans des situations autres. Ces proportions correspondent globalement à celles observées dans TREE (Amos *et al.*, 2003). Notons encore une grande stabilité sur un plan professionnel chez les apprentis puisque 95% d'entre eux poursuivaient leur apprentissage six mois plus tard.
- si les apprentis sont globalement satisfaits de leur situation professionnelle, ils sont nombreux à signaler des difficultés sur un plan scolaire. De ce fait, les examens théoriques de fin de première année d'apprentissage⁴, attendus avec crainte par certains, constituent un premier écueil sérieux sur la voie de la formation.
- nombreux sont les jeunes qui considèrent, rétrospectivement, que l'OPTI a constitué une aide par rapport à leur situation actuelle, en leur permettant notamment de maintenir ou développer leurs connaissances scolaires, de se développer sur un plan personnel et professionnel et d'être encadrés dans leurs démarches.

En conclusion, on soulignera que, après avoir rendu plus difficile l'accès à la formation post-obligatoire, le faible bagage scolaire de bon nombre de jeunes semble désormais fragiliser le bon déroulement de leur apprentissage, comme en témoigne l'importance des difficultés perçues sur ce plan. Il est dès lors important d'examiner comment les jeunes apprentis négocient leur passage en deuxième année et quelles difficultés ils rencontrent dans la poursuite de leur formation. *In fine*, c'est bien la mission fondamentale d'insertion de l'OPTI qui est questionnée : s'agit-il de favoriser une insertion à court terme « en plaçant » le plus grand nombre de jeunes ou s'agit-il de travailler sur un plus long terme en dotant les jeunes des connaissances scolaires nécessaires à la poursuite d'un apprentissage ?

⁴ Rappelons qu'une moyenne insuffisante aux branches générales est éliminatoire et entraîne de ce fait l'arrêt de la formation.

BIBLIOGRAPHIE

Amos, J., Böni, E., Donati, M., Hupka, S., Meyer, T., & Stalder, B. E. (2003). *Parcours vers les formations postobligatoires. Les deux premières années après l'école obligatoire. Résultats intermédiaires de l'étude longitudinale TREE*. Neuchâtel : OFS (Office fédéral de la statistique).

Bachmann Hunziker, K. (à paraître). *Profils, attentes et projets des jeunes en situation de transition vers une formation professionnelle*. Lausanne : URSP.

Meyer, T. (2004). *L'école... et après ? Résultats intermédiaires de l'étude longitudinale TREE*. Bern/Aarau : TREE.

Perriard, V. (2005). *Transition de l'école obligatoire vers la formation professionnelle : les facteurs explicatifs des difficultés actuelles. Analyse de la littérature*. Lausanne : URSP.

